Image not found or type unknown

Arrierés de pension alimentaire

Par **galou**, le **25/03/2010** à **19:19**

Bonjour,mon ex-femme me demande les arriérés de pension alimentaire des 5 dernieres annees.je suis d'accord pour la payer mais le somme que je lui propose ne lui convient pas soit 90 euros par mois,le montant de la pension réévaluée.elle me demande 150 euros et me menace d'un huissier.A-t-elle le droit de faire une saisie si je paie quand même 90 euros?je gagne 1300 euros ,ma femme est au chomage et j'ai deja 2 enfant a charge.
merci de votre aide qui j'espere sera rapide car elle me laisse 1 semaine avant la venue de l'huissier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés